

# OPEN DE SOLOGNE 6-7-8 Mai 2017



Golf de Sologne



Golf de Sully



Golf de Marcilly

## RÈGLEMENT DE L'OPEN DE SOLOGNE 2017

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Open de Sologne est une compétition par équipes de 2 joueurs représentant un Club. Aucune équipe incomplète ne sera acceptée au moment de l'inscription.

**POUR LES JOUEURS** : Être licenciés et membres de l'Association Sportive en 2017 du Club qu'ils représentent, et disposer d'un certificat médical enregistré à la FFGolf.

Le champ est limité à 96 joueurs, avec un quota de 24 joueurs par Club organisateur et 24 joueurs des Clubs extérieurs. Si cette limite n'est pas atteinte, le Comité de l'épreuve intégrera les joueurs hors quotas, en fonction de leur date d'inscription. La formation des équipes se fait automatiquement par appartenance au Club représenté.

Droit d'engagement : l'inscription pour les trois jours de compétition est de 90€ pour les membres 7/7 des golfs organisateurs et de 120 € pour les non membres. Inscription par écrit, accompagnée du droit d'engagement libellé à l'ordre de l'AS Golf Club de Sologne, transmise avant le 22 avril 2017.

La liste des joueurs retenus sera publiée le 26 avril 2017.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard le mercredi 3 Mai à minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date est redevable du droit d'engagement, sauf en cas de force majeure.

### FORME DE JEU

#### 54 Trous en Stableford :

- Samedi 6 mai : 1<sup>er</sup> tour en simple au Golf de Marcilly
- Dimanche 7 mai : 2<sup>ème</sup> tour en simple au Golf de Sologne
- Lundi 8 mai : 3<sup>ème</sup> tour en 4 balles meilleure balle au Golf de Sully, départs en shotgun

#### Tirage des départs :

- 1<sup>er</sup> tour et 2<sup>ème</sup> tour : ordre croissant des index, en répartissant au mieux les joueurs des différents Clubs par partie
- 3<sup>ème</sup> tour : en répartissant au mieux les joueurs des différents Clubs par partie.

#### Séries & repères de départs :

- Dames : Repères rouges. Index ramené à 36.
- Messieurs : Repères jaunes. Index ramené à 36.

# OPEN DE SOLOGNE 6-7-8 Mai 2017



Golf de Sologne



Golf de Sully



Golf de Marcilly

## PRIX

### Classement Individuel :

Le classement individuel se fait par addition en NET des scores des 2 premiers tours, et du score de l'équipe du 3<sup>ème</sup> tour.

Il y aura un classement individuel Hommes et un classement individuel Dames, toutes séries confondues.

### Classement Clubs :

Le classement Clubs se fait par addition en NET des 10 meilleurs scores du 1<sup>er</sup> tour, des 10 meilleurs scores du 2<sup>ème</sup> tour et des 10 meilleurs scores des équipes du 3<sup>ème</sup> tour.

### Les récompenses :

- Classement individuel : 25% des participants seront récompensés (NET uniquement)
- Classement Clubs : le Club vainqueur repartira avec le Trophée Open de Sologne.
- Nombreux tirages au sort.

### Départage

En cas d'égalité, il n'y a pas de play-off, le départage se fera, suivant le résultat du 2<sup>ème</sup> tour (simple), du 1<sup>er</sup> tour (simple), puis du 3<sup>ème</sup> tour (double). Si l'égalité subsiste, le départage se fera suivant l'algorithme RMS du 2<sup>ème</sup> tour (simple), dans l'ordre suivant : 9 derniers trous, 6 derniers trous, 3 derniers trous, le dernier trou.

En cas d'absence le prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

Un buffet de remise des prix clôturera cet OPEN, au Golf de Sully, en fin de partie.

### Handicap de jeu :

En simple, le handicap de jeu est celui habituellement déterminé pour chaque joueur sur chaque parcours (RMS).

En double 4 balles : Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Les joueurs auront un nombre de points égal à 90% du handicap de jeu habituel (RMS).

# OPEN DE SOLOGNE 6-7-8 Mai 2017



Golf de Sologne



Golf de Sully



Golf de Marcilly

## BULLETIN D'INSCRIPTION

*(Les inscriptions ne sont recevables que si elles mentionnent toutes les informations demandées)*

**CLUB représenté :** \_\_\_\_\_

### JOUEUR 1

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

N° de licence \_\_\_\_\_ Index \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Droits d'inscription :  90 € (membre 7/7 d'un des 3 Golfs)  120 € (Club Extérieur)

### JOUEUR 2

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

N° de licence \_\_\_\_\_ Index \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Droits d'inscription :  90 € (membre 7/7 d'un des 3 Golfs)  120 € (Club Extérieur)

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement libellé à l'ordre de l'AS Golf Club de Sologne, avant le 22 avril 2017, adressées à :

**AS Golf Club de SOLOGNE - OPEN de SOLOGNE**  
Route de Jouy-le-Potier, 45240 La-Ferté-Saint-Aubin

AS Golf Club de SOLOGNE - **OPEN de SOLOGNE** - Route de Jouy-le-Potier - 45240 La-Ferté-Saint-Aubin